

CHEVREAUX (Section de LAMARRE)

La commune de Chevreaux fait partie de la paroisse de Digna où se trouve l'église paroissiale et le cimetière. Mais le hameau de Lamarre, éloigné de Chevreaux, dispose lui aussi d'une église (chapelle de Digna) et d'un cimetière dans lequel sont inhumés les habitants de Lamarre.

Les habitants de Lamarre, avec l'aval du conseil municipal de Chevreaux, ont décidé d'ériger un monument exclusivement dédié aux « Morts pour la France » natifs de Lamarre. Mais les « Morts pour la France » de Lamarre figurent aussi sur le monument aux morts de Digna-Chevreaux.

Localisation du monument

À l'entrée du cimetière de Lamarre, à l'écart du hameau, rue Saint-François Xavier.

Clichés

Auteur des clichés : Jean-Daniel MICHEL

Sources d'archives

Archives départementales du Jura, R 560



Description :

Gros œuvre : Obélisque avec pyramidion en forme de coussin avec rameaux sculptés aux angles, en pierre et à section rectangulaire, sur socle en pierre et une marche.

Éléments décoratifs : En face antérieure (face ouest), croix latine sculptée en relief dans la masse en haut de la pyramide, noms et prénoms des « Morts pour la France » gravés et teintés en rouge antique ; au bas de la pyramide, sous la liste des morts, croix de Guerre sculptée en relief dans la masse.

Symbolique religieuse : Une croix latine sculptée en relief dans la masse au sommet de la pyramide.

Inscription

Sur le socle : AUX SOLDATS DE LAMARRE MORTS POUR LA FRANCE

Signatures sur le monument

Au dos du monument, face est ÉRIGÉ EN 1921 TREILLE MARIUS ADJOINT



Face ouest : Yelmini-Artaud à Balanod



Auteurs

entreprise : Yelmini-Artaud à Balanod (Jura)

Historique de la réalisation

15 février 1920 : le conseil municipal de Chevreaux demande une subvention de l'État de 2 000 F : 1 000 F pour la section de Lamarre, 1 000 F pour la section de Chevreaux.

5 mars 1921 : traité de gré à gré du 5 mars 1921 entre l'adjoint de Chevreaux (originaire de Lamarre) et Yelmini-Artaud et approuvé par le préfet le 18 novembre 1921.

29 juin 1921 : le maire de Chevreaux communique au conseil le marché de gré à gré passé avec Yelmini-Artaud pour la fourniture du monument aux Morts de la section de Lamarre s'élevant à 2 500 F. Le conseil approuve et inscrit au budget additionnel 1921 la dite somme.

8 novembre 1921 : Questionnaire de la préfecture pour obtenir une subvention de l'État.

Nombre de combattants morts pour la France : 7

Montant de la souscription publique : 1 500 F

25 décembre 1921 : PV de réception définitive des travaux d'édification d'un monument aux soldats morts pour la France de la section de Lamarre. Le conseil approuve et dit que le paiement de 2 500 F doit être effectué dans les plus brefs délais à Yelmini-Artaud.

Financement

Coût des travaux : 2 500 F

Part communale : voir Chevreaux

Souscription communale : 1 500 F

Subvention de l'État : ?

Conflits commémorés

Défunts :

1914-1919 : 8

Population de la commune

1911 : 262 habitants

1921 : 242 habitants

Autres traces mémorielles

Cimetière de Digna :

Monuments aux morts intercommunal de Digna et Chevreaux : il porte les noms des Morts pour la France du hameau de Lamarre.

Église : ?

École : ?